

Organisation mondiale de la santé (OMS): convention-cadre pour la lutte antitabac

2003/0316(CNS) - 21/04/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Jules MAATEN (ELDR, NL), le Parlement européen se rallie à la position de sa commission au fond approuve la conclusion de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac.